

MAI 2011

PAR ALEXANDRA
HERVISH ET CHARLOTTE
FELDMAN-JACOBS

QUI PARLE EN MON NOM ? METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS

Dans 10 pays, au moins
une fille sur deux se marie
avant l'âge de 18 ans.

58
MILLIONS

de jeunes femmes ont été
mariées avant l'âge de
18 ans dans les pays en
développement.

Une fille sur neuf a été
forcée de se marier entre
10 à 14 ans dans les pays
en développement.

*« Je leur ai dit que j'étais terrifiée et désespérée, que je n'étais qu'une enfant beaucoup trop jeune pour me marier ... Je criais et pleurais toutes les nuits. J'étais trop jeune, trop tendre. Cela m'a tué à l'intérieur. La vie a perdu son sens ».*¹

Jeune fille kurde turque mariée à l'âge de 12 ans

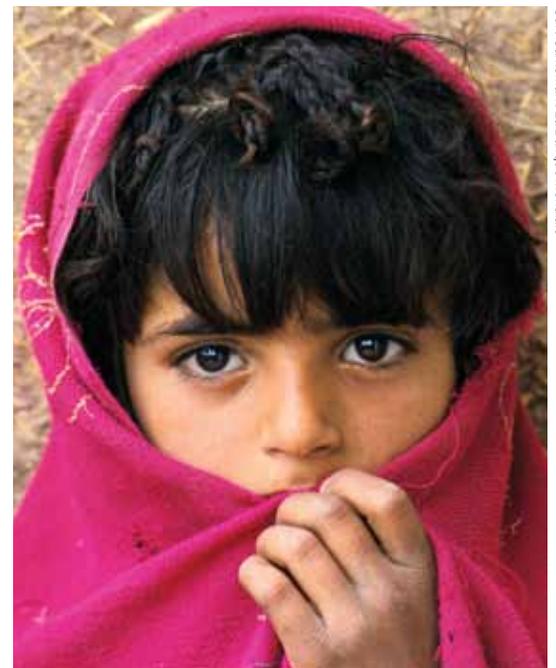
Au cours de la dernière décennie, 58 millions de jeunes femmes dans les pays en développement—une sur trois—ont été mariées avant l'âge de 18 ans, souvent contre leur volonté et en violation des lois et conventions internationales sur les droits des femmes.² Plus troublant encore, selon de nouveaux chiffres, une fille sur neuf, soit 15 millions, ont été forcées de se marier entre l'âge de 10 et 14 ans.³ Avec une éducation et des possibilités économiques limitées, les filles mariées sont souvent condamnées à vivre dans la pauvreté, l'isolement social, et l'impuissance, portant ainsi atteinte à leurs droits humains, leur santé et leur bien-être.

Dans les pays en développement où la population jeune est en pleine croissance, les investissements dans les adolescentes sont essentiels. Au final, les nations et les communautés doivent mettre un terme au mariage des enfants si elles doivent atteindre les objectifs liés à la pauvreté, l'éducation, l'égalité du genre, la santé maternelle et infantile, le VIH et le sida.

Ce document de politique générale examine les tendances du mariage des enfants et les avantages consistant à retarder le mariage. Il se penche sur les approches prometteuses dans les pays en développement pour mettre fin au mariage des enfants et fournit des recommandations pour faire progresser les efforts politiques et le plaidoyer

Le mariage des enfants est un problème mondial

Le mariage des enfants, généralement défini comme un mariage survenant avant l'âge de 18 ans, ne se limite pas à un pays ou à un continent.⁴ Dix pays



Curt Carnemark/La Banque mondiale

affichent des taux de prévalence particulièrement élevés, avec 50 pour cent à 75 pour cent des filles qui se marient avant leur 18^e anniversaire (voir le tableau, page 2). Toutefois, les taux peuvent varier considérablement d'une région à l'autre dans un même pays. Par exemple, en Éthiopie, 49 pour cent des filles se marient avant l'âge de 18 ans, mais dans la région d'Amhara, 74 pour cent sont mariées avant l'âge de 18 ans et la moitié des filles avant leur quinzième anniversaire.⁵ En outre, une étude dans deux districts d'Amhara a constaté que 14 pour cent des filles étaient mariées avant l'âge de 10 ans.⁶ En règle générale, les filles qui vivent dans des zones rurales se marient plus tôt que les filles vivant dans des zones urbaines. Dans les zones rurales du Nigéria, par exemple, 21 pour cent des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans, ont été mariées avant l'âge de 15 ans, comparé à 8 pour cent en milieu urbain.⁷

Les 10 premiers pays autorisant le mariage des enfants

PAYS	% DE FILLES MARIÉES AVANT L'ÂGE DE 18 ANS
Niger (2006)	74,5
Tchad (2004)	71,5
Mali (2006)	70,6
Bangladesh (2007)	66,2
Guinée (2005)	63,1
République centrafricaine (2006)	60,6
Mozambique (2008)	52,0
Népal (2006)	51,4
Malawi (2006)	50,2
Éthiopie (2005)	49,2

Note : Les classements sont basés sur des enquêtes nationales réalisées entre 2000 et 2010 dans lesquelles les femmes âgées de 20 à 24 ans ont rapporté qu'elles s'étaient mariées avant l'âge de 18 ans.

Sources : Macro ICF, Enquêtes démographiques et de santé, 2000-2010, et UNICEF Enquêtes à indicateurs multiples, 2000-2010.

Ce n'est que récemment que davantage de données sur le mariage des jeunes adolescentes ont été disponibles, défini généralement comme un mariage survenant entre l'âge de 10 à 14 ans. Au Népal, 7 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 10 ans et 40 pour cent avant l'âge de 15 ans.⁸ Au Mali et au Bangladesh, plus d'une fille sur cinq âgée de 15 à 19 a rapporté s'être mariée avant l'âge de 15 ans (23 pour cent et 21 pour cent, respectivement). Entre 2000 et 2010, dans les États indiens de l'Andhra Pradesh, du Jharkhand et du Rajasthan, une jeune femme sur cinq âgée aujourd'hui de 20 à 24 ans a rapporté qu'elle s'était mariée avant son 15^e anniversaire, soit une moyenne supérieure à la moyenne nationale pour l'Inde, qui est d'une fille sur sept.⁹ Dans certains pays, tandis que le mariage des jeunes filles persiste, les données révèlent certains progrès (voir l'encadré, page 3).

Pourquoi le mariage des enfants persiste-t-il ?

Même si la plupart des pays ont adopté des lois imposant l'âge minimum légal du mariage à 18 ans, trop souvent celles-ci ne sont pas appliquées et les réalités sociales, économiques et culturelles perpétuent cette pratique. Certains facteurs de risque, tels que la pauvreté, le faible niveau d'éducation et la région, sont en corrélation directe avec des taux plus élevés de mariage des enfants.¹⁰ Les familles pauvres ont peu de ressources pour soutenir des alternatives saines pour leurs filles, comme l'éducation, voire même le fait de les nourrir et de les vêtir, et les avantages économiques que représentent pour les familles la dot d'une mariée peuvent davantage motiver le mariage des enfants.¹¹

Le manque d'éducation des filles comme facteur exposant au mariage des enfants a été bien documenté.¹² Selon une étude de l'UNICEF menée dans 42 pays, les femmes âgées entre 20 et 24 ans qui avaient été scolarisées dans le primaire étaient moins susceptibles de se marier avant l'âge de 18 ans que les femmes qui n'avaient pas été scolarisées dans le primaire.¹³ La même étude a montré qu'en Tanzanie, 92 pour cent des femmes ayant suivi une éducation secondaire étaient moins susceptibles d'être mariées avant leur 18^e anniversaire que les femmes qui avaient été scolarisées dans le primaire.

Comme cela a déjà été mentionné, le fait de vivre dans certaines régions d'un pays donné peut exposer les filles à un risque plus élevé de se marier—comme dans la région d'Amhara en Éthiopie.¹⁴ Dans le même temps, certaines normes sociales et culturelles exercent une pression sur les familles pour marier leurs filles à un jeune âge. Les parents craignent que s'ils ne marient pas leurs filles conformément aux attentes locales, elles ne se marieront jamais.¹⁵ Ils peuvent être également amenés à croire que le mariage permettra d'assurer la sécurité de leurs filles grâce à la prévention de relations sexuelles et de grossesse avant le mariage.¹⁶ En outre, ce comportement est encouragé par les normes culturelles traditionnelles, qui poussent les hommes âgés à épouser des jeunes filles vierges pour prouver leur masculinité. Tous ces facteurs doivent être pris en compte dans l'élaboration d'interventions visant à mettre fin au mariage des enfants et à ses conséquences dévastatrices.

Les bienfaits de retarder l'âge du mariage

Le mariage des enfants porte atteinte à presque tous les Objectifs du Millénaire pour le développement ; il représente un obstacle à l'éradication de la pauvreté, à l'éducation primaire universelle, à la promotion de l'égalité entre les sexes, à l'amélioration de la santé maternelle et infantile, et à la réduction du VIH et du sida.¹⁷ Le mariage des enfants porte également atteinte aux droits des femmes et des enfants en leur refusant l'accès à l'éducation, la santé et la liberté. Ces droits sont énoncés dans les accords internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CRE).

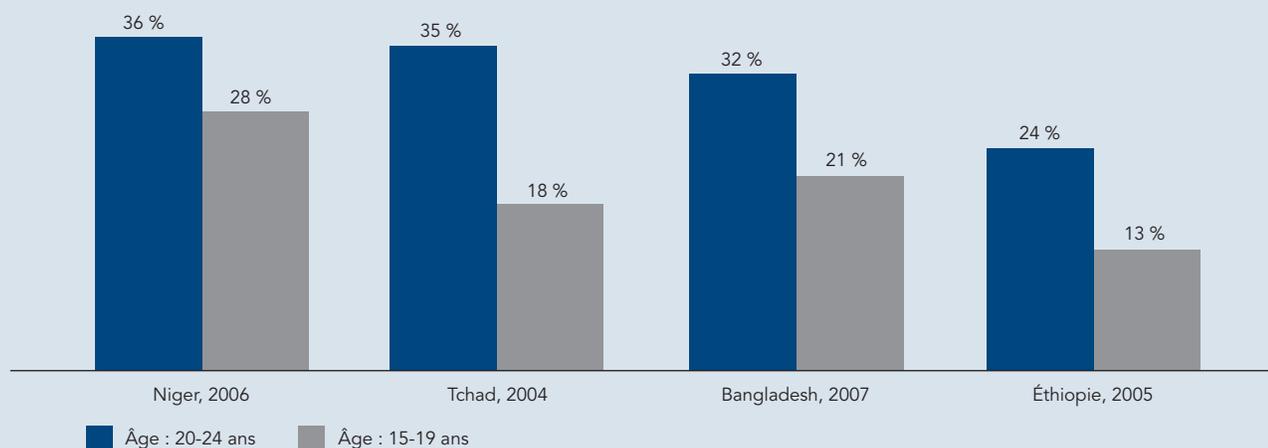
Retarder le mariage affecte le développement de manière positive de plusieurs façons :

Santé maternelle et infantile. Retarder le mariage et la procréation peut améliorer la santé de la mère et de son enfant. Les complications dues à l'accouchement sont la principale cause de décès chez les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans dans les pays en développement. La situation est encore plus grave pour les filles de moins de 15 ans, qui sont cinq fois plus susceptibles de mourir de causes liées à la maternité.¹⁸ En outre, les filles qui se sont mariées jeunes et qui ont subi des pressions pour avoir des enfants avant que leurs corps ne soit complètement déve-

Même si le mariage chez les adolescentes a diminué, il persiste encore

Des enquêtes menées entre 2000 et 2010 montrent une baisse du nombre d'adolescentes qui se marient très jeunes—avant 15 ans. Dans les pays comme le Tchad et l'Éthiopie, la moitié de filles âgées de 15 à 19 ans ont rapporté qu'elles s'étaient mariées avant l'âge de 15 ans par rapport aux femmes âgées de 20 à 24 ans. Dans l'ensemble des pays en développement,

à l'exclusion de la Chine, 7 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans ont rapporté qu'elles s'étaient mariées avant leur 15^e anniversaire, comparé à 11 pour cent des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans. Bien que ces tendances indiquent que l'âge du mariage tend à être retardé, des millions de filles courent toujours le risque de mariage précoce.



Sources : Macro ICF, Enquêtes démographiques et de santé, 2000-2010, et UNICEF Enquêtes à indicateurs multiples, 2000-2010.

loppé sont plus à risque de développer une fistule obstétricale, une maladie débilitante souvent causés par un travail prolongé ou obstrué.¹⁹

De même, les nourrissons nés de mères jeunes sont plus susceptibles de souffrir d'un faible poids à la naissance et d'une naissance prématurée, et donc de décéder à la naissance.²⁰ Lorsqu'une mère a moins de 18 ans, le risque pour son bébé de décéder pendant sa première année de vie est de 60 pour cent supérieur à celui d'un bébé né d'une mère âgée de plus de 18 ans. En outre, le risque de malnutrition chez les enfants nés de mères de moins de 18 ans est supérieur.²¹ Des éléments de preuve indiquent que l'amélioration de la nutrition chez les nourrissons conduit à l'augmentation de la scolarisation et des capacités cognitives, entraînant finalement à l'augmentation des gains à l'échelle d'une vie.²²

VIH et sida. Bien que le mariage des enfants soit parfois considéré comme un mécanisme de protection, il faut bien reconnaître que le mariage précoce peut augmenter les risques pour les jeunes filles de contracter le VIH, le sida et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST). Les époux des jeunes filles mariées sont souvent beaucoup plus âgés que leurs

jeunes épouses et ont eu de multiples partenaires sexuelles préalablement à leur mariage, ce qui rend ces jeunes femmes plus susceptibles d'être séropositives pour le VIH. Ces jeunes filles mariées ont souvent des rapports sexuels non protégés et peuvent difficilement persuader leurs époux de s'abstenir d'avoir des relations sexuelles ou d'utiliser un préservatif.²³ Selon une étude menée au Kenya et en Zambie en 2004, le fait de se marier jeune augmente pour les jeunes filles le risque de contracter le VIH de plus de 75 pour cent par rapport aux jeunes filles sexuellement actives non mariées. Dans les deux pays, le mariage précoce a pratiquement mis les filles dans l'impossibilité de négocier l'utilisation du préservatif ou l'abstention de relations sexuelles.²⁴ À l'identique, en Ouganda, 17 pour cent des filles mariées entre 15 à 19 ans antérieurement (mais pas actuellement) se sont révélées être séropositives pour le VIH—un taux cinq fois supérieur à celui des filles sexuellement actives non mariées et quatre fois supérieur à celui des filles mariées.²⁵

Santé de la reproduction et le bien-être des femmes et des filles. L'augmentation de l'âge du premier mariage réduit le risque pour les filles de subir des violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques. Retarder l'âge du mariage peut également accroître le pouvoir décisionnel des filles et des

femmes et améliorer leur santé reproductive. Selon une étude menée en Inde, par rapport aux jeunes femmes qui s'étaient mariées avant l'âge de 18 ans, les jeunes femmes qui s'étaient mariées à 18 ans ou plus étaient plus susceptibles d'avoir été impliquées dans la préparation de leur mariage (27 pour cent contre 10 pour cent, respectivement), de rejeter le statut de femme battue (47 pour cent contre 36 pour cent, respectivement), d'avoir utilisé des contraceptifs pour retarder leur première grossesse (11 pour cent contre 3 pour cent, respectivement), et d'avoir accouché de leur premier enfant dans un établissement de santé (70 pour cent contre 45 pour cent, respectivement).²⁶

Opportunités économiques et éducatives. Le maintien des filles à l'école et le report de leur mariage peuvent augmenter le revenu des personnes et stimuler le développement économique des nations. Une seule année de scolarité dans le primaire permet d'augmenter de 10 à 20 pour cent le salaire des femmes plus tard dans la vie, et de 15 à 25 pour cent pour la scolarité dans le secondaire.²⁷ Les familles des filles qui se sont mariées plus tard tirent profit de leur revenu supplémentaire, qu'elles investissent vraisemblablement dans leurs familles et leurs enfants.²⁸ En outre, lorsque les filles sont scolarisées, les communautés et les familles en bénéficient également, avec par exemple la réduction du risque de VIH et de la mortalité infantile.²⁹ Par exemple, dans 32 pays, les femmes qui ont été scolarisées après le cycle primaire étaient cinq fois plus susceptibles de connaître les éléments d'information de base sur le VIH que les femmes analphabètes.³⁰ Un enfant né d'une mère qui sait lire a 50 pour cent plus de chances de survivre après l'âge de 5 ans.³¹

Des approches prometteuses

Pour que les interventions visant à éliminer le mariage des enfants soient les plus efficaces et les plus transformatrices possibles, elles doivent couvrir plusieurs secteurs et intégrer des approches différentes, telles que l'augmentation de l'éducation et des revenus, la création d'espaces sûrs pour les filles, l'amélioration des connaissances relatives à la planification familiale et à la santé reproductive et l'accès aux services, la collaboration avec les communautés (hommes et femmes) pour changer les normes et le développement de messages médiatiques. Malheureusement, peu d'évaluations de programmes de prévention des mariages d'enfants ont été menées. Les programmes décrits ci-dessous proposent toutefois de nombreuses approches prometteuses pour retarder le mariage et améliorer la qualité de vie des femmes et des filles, et peuvent générer des avantages au-delà du fait de retarder l'âge du mariage.

CRÉER DES ESPACES SÛRS ET RÉDUIRE L'ISOLEMENT DES FILLES

Certaines interventions appuient les jeunes adolescentes les plus vulnérables en créant un espace leur permettant d'interagir

et de solliciter le soutien de leurs pairs. Souvent, des mentors de sexe féminin, issues de la communauté proposent aux plus jeunes filles des séances de formation sur la santé reproductive, des compétences nécessaires dans la vie, de même que des compétences liées à l'épargne et à l'investissement. Ces tutrices servent de tampon entre les filles et les pressions du mariage auxquelles elles sont confrontées de la part de leurs familles et communautés. Ces activités interactives réduisent l'isolement à la fois des filles mariées et non mariées dans la communauté tout en fournissant un réseau de soutien social.

Éthiopie : Le Programme *Berhane Hewan*. Le programme Berhane Hewan du Population Council (« Lumière pour Ève » en amharique) est l'une des rares interventions dans le domaine du mariage des enfants à avoir été rigoureusement évaluée. Le programme ciblait des jeunes filles mariées et non mariées âgées de 10 à 19 ans en Éthiopie rurale ; il leur offrait un mentorat dispensé par des femmes adultes dans la communauté, des incitations économiques pour rester à l'école et un meilleur accès aux services et aux informations sur la santé reproductive. L'évaluation a comparé un groupe de filles bénéficiant des interventions du programme de 2004 à 2006 à un groupe témoin. Elle a constaté des augmentations considérables au niveau des connaissances sur les réseaux sociaux, l'âge du mariage et la santé reproductive (y compris le VIH, les IST et la planification familiale), et l'utilisation des contraceptifs. La proportion des filles qui avaient discuté des méthodes de planification familiale avec un(e) ami(e) proche après avoir participé au programme a sensiblement augmenté, passant de 30 pour cent à 58 pour cent. Concernant le mariage des enfants, la proportion des filles participant au programme Berhane Hewan qui s'étaient mariées a diminué de 10 pour cent à 2 pour cent. Concernant les jeunes adolescentes âgées de 10 à 14 dans le groupe témoin, la proportion de celles qui se sont mariées l'année précédente a augmenté de 2 à 5 pour cent, alors qu'aucune des 10-14 ans du programme ne s'était mariée au cours de l'année précédente. À l'aide d'une approche qui traite à la fois les facteurs sociaux et les facteurs économiques qui poussent au mariage des enfants, le programme a démontré que les normes sur le mariage précoce peuvent changer assez rapidement.

AUTONOMISATION ET INFORMATION DES FILLES

Afin de changer les normes sur le mariage des enfants, il est important de transmettre aux filles des connaissances sur leurs droits humains, ainsi que des informations sur les questions liées à la planification familiale et à la santé reproductive. En outre, d'importants changements sociaux peuvent provenir de la mobilisation des communautés pour faire respecter les droits des femmes et des filles et prendre des décisions concernant leur vie et améliorer leurs connaissances et leurs résultats dans le domaine de la santé reproductive.

Sénégal : Programme d'autonomisation des communautés de Tostan. Grâce à des séances d'éducation sur les droits de l'homme, la démocratie et la santé, les adolescents et les

adultes qui participent aux ateliers organisés par Tostan apprennent qu'ils ont le droit à un libre consentement au mariage. Ils apprennent également les conséquences négatives du mariage des enfants et des grossesses précoces sur leur santé. Tostan, organisation surtout connue pour ses activités liées à l'excision génitale féminine, a également montré son impact sur le mariage des enfants. Une évaluation du programme a révélé que les villages qui suivaient les modules Tostan avaient connu une baisse de 49 pour cent de la proportion des filles mariées avant l'âge de 15 ans, contre une baisse de 33 pour cent dans les villages témoins au cours de la même période.³³ En février 2011, 5221 communautés en Afrique de l'Est et de l'Ouest ont déclaré publiquement abandonner le mariage forcé des enfants, ainsi que l'excision génitale féminine.³⁴ Dans l'ensemble, la philosophie éducative de Tostan aide les adolescents et adultes à respecter les droits à la santé des filles et des femmes.

TRAVAILLER AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES FAMILLES

Travailler directement avec les communautés—femmes et les filles, hommes et garçons—est un atout formidable pour changer les attitudes, les comportements et les normes de genre.³⁵ Les programmes peuvent encourager les communautés à discuter des normes culturelles sous-jacentes qui encouragent le mariage des enfants, créer des comités pour mettre fin au mariage des enfants et améliorer la communication entre les parents et leurs enfants.³⁶

Bénin : Projet d'action communautaire pour l'éducation des filles. Entre 2001 et 2005, le Projet d'action communautaire pour l'éducation des filles (ACEF) ciblait les communautés du nord Bénin pour changer les attitudes sur le mariage des enfants. Le projet a mené des programmes de sensibilisation communautaire pour sensibiliser les parents, les enseignants et les autorités locales à l'importance de l'éducation des filles et des conséquences néfastes du mariage des enfants. Les communautés ont ensuite créé des comités de suivi locaux pour s'assurer que les filles restent à l'école et ne se marient pas. L'évaluation finale a constaté que les taux de scolarisation des filles a augmenté de 67 pour cent de 2000 à 2004, tandis que les taux d'abandon scolaire ont diminué de 36 pour cent à environ 11 percent.³⁷ L'évaluation a également révélé que l'approche communautaire du projet avait créé de nouveaux partenariats entre les enseignants et les administrateurs des écoles, les organisations non gouvernementales (ONG) et les représentants des collectivités locales pour soutenir l'éducation des filles.

ACCROÎTRE LES POSSIBILITÉS D'ÉDUCATION EN FAVEUR DES FILLES

Élargir l'accès des filles à la scolarité primaire et secondaire et offrir des incitations financières pour que les filles défavorisées restent à l'école permettent de réduire les taux d'abandon

et peuvent retarder l'âge du mariage. Les filles seront plus susceptibles de rester à l'école si la qualité de l'éducation est améliorée—révision des programmes scolaires, amélioration de la sécurité des infrastructures scolaires, recrutement d'enseignantes et formation de tous les enseignants, et création d'un environnement où les filles et les garçons sont traités équitablement. En outre, l'éducation non formelle et les programmes de mentorat peuvent fournir des données cruciales en termes de santé reproductive et de compétences nécessaires dans la vie des filles.³⁸

Bangladesh : le Projet d'assistance aux écolières du secondaire. Des travaux de recherche menés au Bangladesh indiquent que les bourses d'études pour l'école secondaire influencent considérablement les décisions des parents à laisser leurs filles aller à l'école. Par exemple, le Projet d'assistance aux écolières du secondaire (FSSAP)—qui a attribué des bourses d'études secondaires de 1994 à 2001 à des filles âgées de 11 à 15 ans dans le but de retarder leur mariage—a eu un effet positif sur les taux de scolarisation, de fréquentation et de maintien à l'école des filles.³⁹ Selon une évaluation, la scolarisation des filles dans le secondaire a plus que doublé, passant de 442 000 écolières en 1994 à plus d'un million d'écolières en 2001.⁴⁰ La deuxième phase du projet, qui a commencé en 2002, a continué à accroître la scolarisation des filles tout en améliorant la qualité de l'éducation grâce à la formation des enseignants et au recrutement d'enseignantes.⁴¹

PRODUCTION DE REVENUS POUR LES FILLES ET LES FAMILLES

Les programmes qui permettent aux filles d'acquérir des compétences en matière de microfinance et de microcrédit, de formation professionnelle, d'épargne et d'investissement contribuent à leur apporter un revenu et à reporter l'âge du mariage.⁴² En outre, donner aux parents des incitations financières, telles que le paiement des frais de scolarité ou des récompenses pour retarder le mariage des filles, peut encourager les filles à rester à l'école.

Népal : le Projet d'éducation pour les adolescentes de Bhaktapur. Au Népal, le Projet d'éducation pour les adolescentes de Bhaktapur utilise plusieurs approches pour mettre fin au mariage des enfants. Premièrement, le projet apporte aux jeunes filles des compétences leur permettant de subvenir à leurs besoins et de générer des revenus pour les aider à avoir leurs propres ressources financières, rester à l'école et éviter les mariages précoces. Dans le même temps, les parents participent à des activités génératrices de revenus pour gagner de l'argent et épargner les frais de scolarité de leur fille pour l'année scolaire à venir. Les parents apprennent également qu'il est important de laisser les filles aller à l'école et de trouver des solutions aux problèmes des ménages qui encouragent le mariage des enfants, comme le manque d'argent.⁴³

MESSAGES POUR LE CHANGEMENT SOCIAL

Pour sensibiliser les populations et changer les normes, il est essentiel de recourir à différents canaux de communication pour atteindre les communautés à l'aide de messages soulignant l'importance de mettre fin au mariage des enfants. Par exemple, les médias de masse peuvent être un outil efficace pour éduquer les familles et les communautés sur les conséquences néfastes du mariage des enfants, ainsi que pour informer que l'âge du mariage a fait l'objet de nouvelles décisions politiques.

Éthiopie : Étude d'évaluation sur le mariage précoce.

L'Étude d'évaluation sur le mariage précoce 2007 (Early Marriage Evaluation Study (EMES)) dans la région d'Amhara en Éthiopie, est l'une des rares études à grande échelle à s'être penchée sur les effets des initiatives financées par l'USAID pour la prévention du mariage des enfants dans les districts d'Amhara. L'étude a révélé que les communautés qui étaient exposées à un plus grand nombre de messages de prévention sur le mariage précoce (six messages ou plus) étaient plus susceptibles de déclarer un seuil d'âge plus élevé concernant le mariage précoce. Par exemple, les parents qui n'avaient jamais été exposés à aucune source d'information considéraient que le mariage d'une fille était précoce s'il survenait avant l'âge de 14,5 ans ; en revanche les parents qui avaient été exposés à 10 messages ou plus considéraient qu'un mariage était précoce s'il se produisait avant l'âge de 17 ans. En outre, un niveau plus élevé d'exposition aux messages de prévention entraînait une augmentation du pourcentage des membres de la communauté qui connaissaient l'âge minimum du mariage et de ceux qui ont pu éviter un mariage forcé.⁴⁴

Actions politiques et programmatiques recommandées

Bien qu'il reste beaucoup à faire pour éliminer le mariage des enfants, des éléments de preuve indiquent que les politiques et les programmes qui couvrent de nombreux secteurs et intègrent différentes approches pour atteindre les communautés réussissent à retarder le mariage et à améliorer la santé et le bien-être des filles et des femmes. Les décideurs politiques et les responsables de programmes doivent tenir compte des facteurs complexes qui poussent au mariage des enfants.

Les actions prioritaires sont les suivantes :

Adopter une législation comme étape initiale importante.

Une législation est nécessaire pour empêcher le mariage des enfants, mais elle ne suffit pas à susciter un changement de comportement. Par conséquent, les décideurs politiques doivent appliquer les lois existantes qui augmentent l'âge du mariage à 18 ans pour les filles et les garçons et mettre en place des sanctions plus sévères pour les parents qui malgré tout poussent leurs enfants à se marier. Dans l'idéal, le changement politique doit s'accompagner de formations et d'ateliers avec les juges, la police et les parlementaires pour veiller à la bonne application des lois.

Élaborer des politiques et des programmes fondés sur les facteurs de risque. Les interventions sur le mariage des enfants sont les plus efficaces lorsqu'elles sont fondées sur des preuves liées à des facteurs de risque pour le mariage des enfants. Les décideurs politiques doivent veiller à ce que les filles restent à l'école pendant leur adolescence (en particulier l'école secondaire) et acquièrent des compétences économiques et des moyens de subsistance. Ils doivent également fournir des ressources aux filles et aux familles à risque. Par ailleurs, du fait que les facteurs culturels et socio-économiques qui influencent le mariage précoce d'une fille varient d'une région à l'autre, les responsables politiques doivent cibler les interventions dans les régions du pays où les taux de prévalence du mariage des enfants sont plus élevés.

Faire participer plusieurs secteurs dans les interventions.

Compte tenu de l'omniprésence et de l'impact de grande envergure du mariage des enfants, les approches multisectorielles sont un moyen efficace d'améliorer l'éducation, la santé et le statut social des filles. Les programmes relatifs au mariage des enfants impliquent souvent les secteurs éducatif, législatif, économique, du maintien de l'ordre et intègrent des approches multiples telles que la formation, le plaidoyer et la sensibilisation. Les approches multisectorielles apportent également aux décideurs politiques et aux responsables de programmes des opportunités de partenariat avec différents dirigeants et réseaux communautaires, tels que les institutions religieuses, les institutions chargées du maintien de l'ordre, les établissements de santé, les écoles et des ONG locales. Obtenir l'engagement des dirigeants religieux est une stratégie particulièrement importante, sachant qu'ils sont bien connus et respectés dans la communauté et peuvent influencer les attitudes et les comportements. D'autres acteurs clés, tels que les journalistes et les médias, peuvent susciter l'attention à large échelle et favoriser un débat ouvert sur le mariage des enfants.

Utiliser les techniques de changement de comportement pour faire évoluer les normes communautaires.

Bien que de nombreux pays aient adopté des lois contre le mariage des enfants, leur application appropriée ne se produira que si elle s'accompagne de changements dans les valeurs et les croyances des individus et des communautés. Les donateurs et les planificateurs de programmes doivent appuyer les programmes qui perpétuent le mariage des enfants. Les programmes doivent également impliquer les hommes de la communauté—garçons, jeunes hommes, pères de famille et chefs religieux et communautaires—pour atteindre une plus grande égalité entre les sexes et des changements de normes importants.

Répondre aux besoins des très jeunes adolescentes. Les travaux de recherche et les politiques doivent mettre davantage l'accent sur les filles âgées de 10 à 14 ans, groupe extrêmement vulnérable. Alors que de nombreux pays en développement ont encouragé l'éducation des filles, les politiques de santé pour ce groupe d'âge n'existent quasiment pas. Pour un changement de

politique, il faut en priorité intégrer la santé reproductive des adolescents dans les politiques nationales de santé, mettre en place des repères pour le bien-être des adolescentes et reconnaître les droits des jeunes filles à bénéficier d'informations et de services de santé. Ces politiques doivent également être renforcées par la formation des prestataires de santé pour assurer aux adolescentes l'accès à et l'utilisation de ces services de santé.

Recueillir et fournir des preuves sur « ce qui fonctionne ».

À ce jour, peu de programmes d'évaluations sur le mariage des enfants ont été menés. Avec des résultats fiables et actualisés, les décideurs pourraient identifier les régions et les communautés ayant le plus besoin d'interventions et élargir les programmes les plus prometteurs. Les donateurs et les responsables de programmes doivent échanger les informations sur la conception des programmes et les efforts de sensibilisation à travers des conférences, des réunions et la diffusion des enseignements tirés.

Remerciements

Ce document a été rédigé par Alexandra Hervish, analyste politique au PRB, et Charlotte Feldman-Jacobs, directrice du programme Genre au PRB avec les conseils des relecteurs Lori Ashford, Jay Gribble, Donna Clifton et Karin Ringheim de PRB ; et Margaret Greene de GreeneWorks. Remerciements particuliers à Michal Avni, Shelley Snyder et Gloria Coe de l'Office de la population et de la santé de la reproduction, Bureau de la santé dans le monde, Agence américaine pour le développement international (USAID). Cette publication a été rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain à travers l'Agence américaine pour le développement international (USAID) aux termes du projet IDEA (n° AID-0AA-A-10-00009). Le contenu est la responsabilité du Population Reference Bureau et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

© 2011 Population Reference Bureau. Tous droits réservés.

Bibliographie

- 1 Amelia Hill, "Revealed: The Child Brides Who Are Forced to Marry in Britain" (22 février 2004), consulté à www.guardian.co.uk/uk/2004/feb/22/ukcrime.gender, le 15 mars 2011.
- 2 Donna Clifton and Ashley Frost, *World's Women and Girls 2011 Data Sheet* (Washington, DC: Population Reference Bureau, 2011). D'après les données disponibles dans les pays en développement, à l'exclusion de la Chine, issues des Enquêtes démographiques et de santé et des Enquêtes à indicateurs multiples entre 2000 et 2010 dans lesquelles les femmes âgées de 20 à 24 ans ont rapporté qu'elles s'étaient mariées avant l'âge de 18 ans.
- 3 Analyse du PRB d'après les données disponibles dans les pays en développement, à l'exclusion de la Chine, issues des Enquêtes démographiques et de santé et des Enquêtes à indicateurs multiples entre 2000 et 2010 dans lesquelles les femmes âgées de 20 à 24 ans ont rapporté qu'elles s'étaient mariées avant l'âge de 15 ans.
- 4 Nations unies, *Assessing the Status of Women: A Guide to Reporting Under the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women, General Recommendation 21* (New York: Nations unies, 2000).
- 5 Annabel S. Erulkar and Eunice Muthengi, "Evaluation of BerhaneHewan: A Program to Delay Child Marriage in Rural Ethiopia." *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health* 35, no. 1 (2009), consulté à www.guttmacher.org/pubs/journals/3500609.pdf, le 8 décembre 2010; et Population Council et UNFPA, *The Adolescent Experience In-Depth: Using Data to Identify and Reach the Most Vulnerable Young People: Ethiopia 2005* (New York: Population Council, 2009).
- 6 Annabel S. Erulkar et al., *The Experience of Adolescence in Rural Amhara Region: Ethiopia* (New York: Population Council, 2004), consulté à www.popcouncil.org/pdfs/Amharabook.pdf, le 1 décembre 2010.
- 7 Population Council et UNFPA, *The Adolescent Experience In-Depth: Using Data to Identify and Reach the Most Vulnerable Young People: Nigeria 2008* (New York: Population Council, 2010).
- 8 World Vision, *Before She's Ready: 15 Places Girls Marry by 15* (Federal Way, WA: World Vision, 2008), consulté à [www.worldvision.org/resources.nsf/main/early-marriage.pdf/\\$file/early-marriage.pdf](http://www.worldvision.org/resources.nsf/main/early-marriage.pdf/$file/early-marriage.pdf), le 9 janvier 2011.
- 9 Population Council et UNFPA, *The Adolescent Experience In-Depth: Using Data to Identify and Reach the Most Vulnerable Young People: India 2005-06* (New York: Population Council, 2009).
- 10 ICRW, *How to End Child Marriage: Action Strategies for Prevention and Protection* (Washington, DC: ICRW, 2007), consulté à http://evipnet.bvsalud.org/lilbibi/docsonline/0/3/030-Policy_brief_2007-childmarriagepolicy.pdf, le 15 novembre 2010.
- 11 CARE, *Child Marriage: A Promise of Poverty* (Atlanta: CARE, 2009), consulté à www.care.org/, le 18 janvier 2011.
- 12 ICRW, *New Insights on Preventing Child Marriage* (Washington, DC: ICRW, 2007), consulté à www.icrw.org/files/publications/New-Insights-on-Preventing-Child-Marriage.pdf, le 8 novembre 2010.
- 13 UNICEF, *Early Marriage: A Harmful Traditional Practice* (Paris: UNICEF, 2005).
- 14 ICRW, *How to End Child Marriage*.
- 15 ICRW, *Too Young to Wed: Education and Action Toward Ending Child Marriage* (Washington, DC: ICRW, 2006), consulté à http://philippinechildren.ph/filer/toledo-cebu/2005_brief_childmarriage.pdf, le 16 novembre 2010.
- 16 IPPF and the Forum on the Marriage and the Rights of Women and Girls, *Ending Child Marriage: A Guide for Policy Action* (London: IPPF, 2006).
- 17 IPPF and the Forum on the Marriage and the Rights of Women and Girls, *Ending Child Marriage*.
- 18 UNFPA, "Fact Sheet: Motherhood and Human Rights" (Août 2010), consulté à www.unfpa.org/public/site/global/lang/en/pid/3851, le 15 décembre 2010.
- 19 Population Council, *Child Marriage Briefing Ethiopia* (New York: Population Council, 2004), consulté à www.popcouncil.org/pdfs/briefingsheets/ETHIOPIA.pdf, le 15 décembre 2010.
- 20 ICRW, *Too Young to Wed*.
- 21 Anita Raj et al., "The Effect of Maternal Child Marriage on Morbidity and Mortality of Children Under 5 in India: Cross-Sectional Study of a Nationally Representative Sample," *British Medical Journal* 340 (2010), consulté à www.bmj.com/content/340/bmj.b4258.full, le 29 janvier 2011.
- 22 Jere Behrman, Harold Alderman, and John Hoddinott, "Hunger and Malnutrition," in *Global Crises, Global Solutions*, ed. Bjorn Lomborg (Cambridge, UK: Cambridge University Press, 2004).
- 23 Shelley Clark, "Early Marriage and HIV Risk in Sub-Saharan Africa," *Studies in Family Planning* 35, no. 3 (2004): 149-60.

- 24 Clark, "Early Marriage and HIV Risk in Sub-Saharan Africa."
- 25 Ron Gray et al., "Marriage and HIV Risk: Data From Rakai, Uganda," paper presented at Exploring the Risks of HIV/AIDS Within the Context of Marriage, Population Council, New York, 10 novembre 2004.
- 26 K.G. Santhya et al., "Associations Between Early Marriage and Young Women's Marital and Reproductive Health Outcomes: Evidence From India," *International Perspectives on Sexual and Reproductive Health* 36, no. 3 (2010): 132-39.
- 27 George Psacharopoulos and Harry Anthony Patrinos, "Returns to Investment in Education: A Further Update," *Policy Research Working Paper 2881* (Washington, DC: La Banque mondiale, 2002), consulté à <http://siteresources.worldbank.org/>, le 15 février 2011.
- 28 Cynthia B. Lloyd, *Schooling and Adolescent Reproductive Behavior in Developing Countries* (Paris: UN, 2005), consulté à www.unmillenniumproject.org/documents/CBLloyd-final.pdf, le 22 janvier 2011; et Banque mondiale, *Moving Forward With Girls' Education in the World Bank: The Changing Context and What It Means for the Future* (Washington, DC: Banque mondiale, 2007).
- 29 Melanne Vermeer, *Targeting Girls in the Name of Tradition: Child Marriage* (Juillet 2010), consulté à www.state.gov/s/gwi/rls/rem/2010/144989.htm, le 20 novembre 2010.
- 30 Jan Vandemoortele and Enrique Delamonica, "Education Vaccine Against HIV/AIDS," *Current Issues in Comparative Education* 3, no. 1 (2000): 6-13.
- 31 UNESCO, *Education Counts: Towards the Millennium Development Goals* (Paris: UNESCO, 2010), consulté à <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001902/190214e.pdf>, le 5 décembre 2010.
- 32 Erulkar and Muthengi, "Evaluation of BerhaneHewan."
- 33 UNICEF, *Long-Term Evaluation of the Tostan Program in Senegal: Kolda, Thies and Fatik Regions* (New York: UNICEF, 2008), consulté à www.childinfo.org/files/fgmc_tostan_eng.pdf, le 15 février 2011.
- 34 Tostan, "Ending Early Marriage" (2010), consulté à www.tostan.org, le 15 février 2011.
- 35 ICRW, *How to End Child Marriage*.
- 36 Tracy Hampton, "Child Marriage Threatens Girls' Health," *Journal of the American Medical Association* 304, no. 5 (2010): 509-10.
- 37 Justin Dongbehounde and François Gautho, *CAGE Project Final Evaluation 2001-2005* (Washington, DC: OECD, 2005), consulté à www.oecd.org/dataoecd/1/52/35890577.pdf, le 8 février 2011.
- 38 ICRW, *How to End Child Marriage*.
- 39 À la suite de ces résultats prometteurs, le gouvernement du Bangladesh a lancé le Projet d'assistance aux écolières du secondaire (avec l'aide de la Banque mondiale), qui comprend de multiples interventions pour réduire davantage le fossé entre les sexes dans l'enseignement secondaire et améliorer le statut des femmes dans l'économie et la société.
- 40 Deepti Bhatnagar et al., *Female Secondary School Assistance Project, Bangladesh* (Washington, DC: La Banque mondiale, 2002), consulté à http://siteresources.worldbank.org/INTEMPowerment/Resources/14828_Bangladesh-web.pdf, le 30 novembre 2010.
- 41 La Banque mondiale, *Implementation and Completion Results Report* (Washington, DC: La Banque mondiale, 2008), consulté à http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2009/02/19/000333038_20090219230356/Rendered/PDF/ICR9250BD0P044101Official0Use0Only1.pdf, le 30 janvier 2011.
- 42 ICRW, *How to End Child Marriage*.
- 43 World Vision, *A Girl's Dream for Education* (Washington, DC: World Vision, 2010), consulté à <http://www.asiapacific.org/gender/feature-a-girls-dream-for-education.html>, le 7 janvier 2011.
- 44 Anastasia J. Gage, *Coverage and Effects of Child Marriage Prevention Activities in Amhara Region, Ethiopia: Findings From a 2007 Study* (Washington, DC: USAID, 2009).



POPULATION REFERENCE BUREAU

Le Population Reference Bureau **INFORME** les gens du monde entier sur les questions de population, de santé et d'environnement, et les aide à **SE SERVIR** de ces informations pour **PROMOUVOIR** le bien-être des générations d'aujourd'hui et de demain

www.prb.org

POPULATION REFERENCE BUREAU

1875 Connecticut Ave., NW 202 483 1100 **tél.**
 Suite 520 202 328 3937 **fax**
 Washington, DC 20009 USA popref@prb.org **courriel**